



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation du mal-logement en France

Question écrite n° 31438

Texte de la question

Mme Sabine Rubin attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, sur la situation du mal-logement dans en France. Selon le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre, remontant à janvier 2020, ce sont encore près de 4 millions de Français qui sont aujourd'hui mal-logés, dont près de 143 000 sans domiciles. À cela s'ajoutent encore les 208 000 personnes vivant en « habitat mobile », dans une précarité indigne qui choque la morale commune. Bien sûr, cette situation est multifactorielle, remontant à nombreuses années. Mais le choix du Gouvernement de réduire de 4 milliards d'euros les APL lui semble-t-elle une réponse appropriée à la situation de mal-logement que doivent subir jeunes, précaires et retraités en France ? Entre 1962 et aujourd'hui, on est passé de 3 personnes par ménage à une moyenne de 2,2. Soit 7 millions de logements supplémentaire à construire, alors que dans le même temps la construction de logements sociaux est en baisse. À l'aune de ces différents éléments, elle souhaite donc savoir quels sont les moyens qu'elle envisage pour faire de la lutte contre le mal-logement une véritable ambition nationale, à rebours des dysfonctionnements de « l'allocation optimum des ressources » par le marché.

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Rubin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (9^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31438

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : [Logement](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 12 octobre 2020

Question publiée au JO le : [28 juillet 2020](#), page 5060

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)